

Concours pour les étudiants et étudiantes d'Agriculture et Agroalimentaire **Canada – rédaction d'un document d'orientation**

Directives

Contexte

Le Canada s'est engagé à réduire à zéro les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'ensemble de l'économie d'ici à 2050. Cet engagement signifie que des efforts sont nécessaires dans l'ensemble de la chaîne agricole et agroalimentaire au Canada pour réduire les émissions sectorielles. Le temps presse si le Canada veut respecter ses engagements, mais les budgets gouvernementaux sont serrés en raison de la reprise post-pandémique. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC) a demandé une note d'information sur les nouvelles approches stratégiques recommandées pour accroître la réduction des GES dans le secteur agricole et agroalimentaire, au-delà de ce qu'AAC fait déjà. Il aimerait voir deux ou trois options axées sur un élément particulier du secteur (p. ex. les fermes, la transformation, le transport, la vente au détail) et demande à ce qu'on lui recommande la meilleure option en tenant compte de la rentabilité économique, des budgets gouvernementaux et de l'impact sur les intervenants.

Directives

On vous a confié la responsabilité de rédiger la note d'information pour le ministre. La note d'information ne doit pas dépasser trois (3) pages et doit se situer à un niveau qui aidera le ministre à décider en connaissance de cause si des mesures supplémentaires doivent être mises en place. Des informations additionnelles sur le contexte peuvent être jointes en annexe si nécessaire (veuillez rester bref) et des données peuvent être utilisées pour illustrer les impacts.

Une note d'information se compose de plusieurs sections décrites dans le modèle ci-joint. Chaque section de la note a un objectif précis, et c'est pourquoi nous vous recommandons de lire attentivement les directives fournies dans le modèle. Certains documents de référence sont énumérés ci-dessous pour vous aider à commencer. Vous pouvez les utiliser comme bon vous semble pour rassembler les informations nécessaires aux différentes parties de la note. La section « Contexte » est utilisée pour fournir un aperçu plus vaste, tandis que la section « Enjeu » est utilisée pour décrire la question particulière sur laquelle le ministre devra prendre des décisions. La section « Éléments à considérer » peut être utilisée pour mettre en évidence les liens possibles entre l'enjeu abordé et d'autres questions et politiques qui touchent le Ministère en particulier ou le gouvernement en général, les réactions des intervenants et les répercussions sur ceux-ci, le phénomène économique en cause et d'autres considérations d'ordre pratique. La section « Recommandation » sert à défendre votre position sur les mesures (options) que vous proposez ou sur les raisons pour lesquelles les mesures actuelles sont suffisantes. L'encadré « Résumé » devrait être rempli en dernier, une fois que vous avez terminé le corps principal de la note d'information, et faire ressortir les messages clés et les recommandations.

Dans la section « Annexe » à la fin du modèle, veuillez inclure les références pour tous les documents cités dans la note.

Veuillez remplir le modèle de « Note d'information au ministre » ci-joint et le transmettre à Jennifer Vignola (jennifer.vignola@agr.gc.ca) au plus tard le **mardi 9 janvier 2024 à 14 h (HNE)**.

Guide de notation du document d'orientation (/15)

Rédaction (/5), analyse d'impact économique (/5), jugement (/5)